DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMISSION PERMANENTE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
077-227700010-20220520-lmc100000023727-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 08/06/2022
Réception Préfet : 08/06/2022
Publication RAAD : 08/06/2022

Séance du vendredi 20 mai 2022

DÉLIBÉRATION N° **CP-2022/05/20-1/12**

OBJET : Aliénation et vente de matériels appartenant au Département et affectés au Parc départemental

Par délibération du Conseil départemental en date du 1er juillet 2021, délégation a été donnée à la Commission permanente du Conseil départemental concernant l'aliénation et la vente de matériels appartenant au Département dont la valeur est supérieure à 4 600 €. Dans ce contexte, le Parc départemental a dressé une liste de matériels réformés ou hors d'usage, dont la mise en vente est à envisager au titre de l'année 2022.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1er juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 1,

VU les délibérations du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012 relative au règlement budgétaire et financier, modifiée par la délibération du Conseil général n° 7/01 en date du 26 avril 2013,

VU les délibérations du Conseil départementale n° 1/03 et 7/01 en date du 16 décembre 2021, relatives au budget du département,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : de prononcer l'aliénation de sept lots correspondant à des camions, tracteur, grue, chariot élévateur, semi-remorque, machine d'application de peinture routière tels qu'ils figurent dans l'annexe à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU
M. Éric BAREILLE
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI
M. Thierry CERRI
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY
M. Smaïl DJEBARA
M. Yann DUBOSC
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
Mme Julie GOBERT
M. Pascal GOUHOURY
M. Anthony GRATACOS
M. Michel JOZON
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU qui a donné pouvoir à M. Vincent PAUL-PETIT

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N’ont pas pris part au vote (0) :

Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne